

Cette circulaire complète la circulaire n°4488 du 18 juillet 2013.

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles  <input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel <input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel)  <input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné  <input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : fondamental	<p>- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles de la Région wallonne.</p> <p>-</p> <p><u>Pour information :</u></p> <p>- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;</p> <p>- Au Service général de l'Inspection;</p> <p>- Aux associations de parents.</p>
Type de circulaire	
<input type="checkbox"/> Circulaire administrative  <input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative	
Période de validité	
<input type="checkbox"/> A partir du  <input type="checkbox"/> Du            au	
Documents à renvoyer	
<input type="checkbox"/> Oui  <input type="checkbox"/> Date limite :  <input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
Mot-clé :	
Programme européen - fruits et légumes - école - Wallonie	

Signataire		
Ministre / Administration :	AGERS - DG Enseignement obligatoire - Lise-Anne HANSE	
Personnes de contact		
Service ou Association : Service Public de Wallonie - Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Bonmariage Renaud	081 649 516	renaud.bonmariage@spw.wallonie.be
Service ou Association :		
Nom et prénom	Téléphone	Email

Madame, Monsieur,

Je vous invite à prendre connaissance les informations complémentaires suivantes de la *Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement du Service Public de Wallonie* concernant le **programme européen « Fruits et légumes à l'école »**.

## **FRUITS ET LÉGUMES À L'ÉCOLE**

è Ce programme concerne les niveaux d'enseignement maternel et primaire.

Pour rappel, ce programme européen, lancé en 2010 et cofinancé par la Région wallonne, octroie une aide aux écoles qui distribuent gratuitement des fruits et légumes à leurs élèves des établissements d'enseignement maternel et primaire, ordinaire et spécialisé.

Le montant des aides est plafonné à 10,50 € par élève et par année scolaire.

Les produits pouvant bénéficier de l'aide sont limités à trois listes trimestrielles de fruits et de légumes éligibles. Les trois « trimestres » sont les suivants : de septembre à décembre, de janvier à mars et d'avril à juin.

L'administration wallonne tient à attirer votre attention sur les éléments suivants :

- ▶ **Les modalités d'inscription pour l'année scolaire 2013-2014 sont à présent fixées : les demandes de participation doivent être introduites via le nouveau formulaire FAE-1 que vous pouvez télécharger sur le site <http://agriculture.wallonie.be/fruitecole>.**
- ▶ **Les demandes de participation déjà réceptionnées par l'administration wallonne et ayant trait à différents numéros FASE-école devront être adaptées. L'administration wallonne reprendra contact avec votre établissement le cas échéant.**

L'ensemble des informations ainsi que les formulaires utiles est disponible sur le site <http://agriculture.wallonie.be/fruitecole> .

Je vous souhaite bonne réception de la présente.

Pour la Directrice générale absente,  
La Directrice générale adjointe

Claudine LOUIS